

SÉNAT

COMITÉ PERMANENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, mercredi 8 mars 1961

Le Comité permanent des relations extérieures à qui ont été déferés la Convention et les instruments additionnels sur l'Organisation de coopération et de développement économiques signés à Paris le 14 décembre 1960, se réunit sous la présidence du sénateur Gunnar S. Thorvaldson.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, nous avons parmi nous aujourd'hui M. A. E. Ritchie, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures. Consentez-vous à entendre M. Ritchie présenter un exposé général au sujet de l'Organisation de coopération et de développement économiques, après quoi vous pourrez lui poser des questions et discuter ce sujet?

Des voix: Entendu.

M. A. E. Ritchie (sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures): Honorables sénateurs, j'espère que cela ne sera pas considéré comme un manque d'égard à votre endroit si je me présente devant vous sans avoir préparé de déclaration. Ce matin quand on m'a invité à venir ici, je me suis réjoui de cette occasion de rencontrer votre Comité et de lui fournir tous les renseignements possibles au sujet de la clarification et des explications touchant la convention sur l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Comme vous l'avez proposé, monsieur, peut-être pourrais-je exposer quelques idées générales au sujet de l'historique et entendre ensuite les questions que vous voulez bien me poser et auxquelles le tenterai de répondre. Je suis sûr que vous êtes tous au courant de l'historique de l'Organisation européenne de coopération économique.

Le sénateur MACDONALD (*Brantford*): Nous ne sommes pas tellement au courant, nous aimerions en entendre parler.

M. RITCHIE: L'Organisation de coopération et développement économiques a résulté de l'application du plan Marshall de relèvement européen, plan qui reposait surtout sur l'aide apportée par les États-Unis pour faciliter le relèvement de ce continent après la guerre. Cette organisation, qui a pris naissance en 1948 et qui avait déjà accompli plusieurs choses dès 1952, a obtenu un succès remarquable et elle a continué en ajoutant d'autres réussites qui se révélaient souhaitables en Europe.

Au tout début, l'O.E.C.E. s'intéressait tout particulièrement à la répartition de l'aide américaine; telle était la principale fonction qu'il semblait nécessaire de confier à une organisation, sur une base de coopération. Plus tard, et en quelque sorte, dans le même esprit, mais bien plus tard, l'O.E.C.E. a tenté de favoriser une certaine collaboration parmi les pays européens sous de nombreux aspects économiques, dépassant de loin la simple distribution de l'aide.

Le sénateur MACDONALD (*Brantford*): Ne serait-il pas sage de donner la liste des pays qui appartenaient à l'O.E.C.E.

M. RITCHIE: Les pays fondateurs?

Le sénateur MACDONALD (*Brantford*): Oui.